

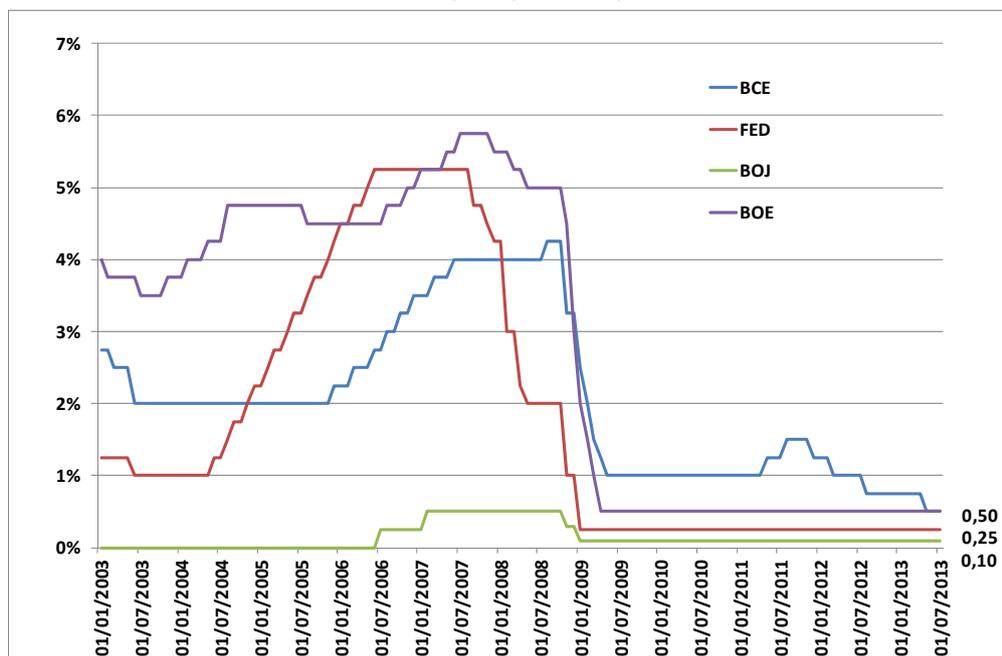
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

Lors de sa réunion du 4 juillet 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les informations disponibles ont confirmé notre précédente évaluation. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones... Notre politique monétaire vise à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise de l'activité économique qui devrait intervenir plus tard dans l'année et en 2014. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Le Conseil des gouverneurs prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation se fonde sur le maintien, à moyen terme, de perspectives d'inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie réelle et de l'atonie de la dynamique monétaire (...). S'agissant de l'analyse monétaire, les données récentes confirment l'atonie des évolutions de la monnaie et, en particulier, du crédit (...) Le taux de variation annuel des prêts au secteur privé est resté négatif. (...) Depuis l'été 2012, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'amélioration des conditions de financement des banques et, notamment, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans un certain nombre de pays en proie à des difficultés. Cette évolution a contribué à réduire la dépendance à l'égard du financement de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués actuellement au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro continue à diminuer et que la résilience des banques soit renforcée lorsque c'est nécessaire. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) constituent des éléments essentiels dans le processus de retour vers un système bancaire intégré et doivent donc être mis en place rapidement.».

Taux directeur des principales banques centrales.



Chômage

Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi sur un mois en France

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est établi à 3 264 500 à fin mai 2013, soit une quasi-stabilité sur un mois (+100 personnes) en données CVS-CJO. Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emplois s'élève à 11,5 %.

Légère hausse du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 12,2% en mai 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1% relevé en avril. Dans l'UE27, le taux de chômage était de 11,0%, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à mai 2012, où ils se situaient respectivement à 11,3% et 10,4%.

Selon les estimations d'Eurostat, 26,5 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage en mai 2013 dans l'UE27, dont 19,340 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 15 000 dans l'UE27 et de 67 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2012, le chômage s'est accru de 1,4 million de personnes dans l'UE27 et de 1,5 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (+4,7 %), en Allemagne (+5,3 %) ainsi qu'au Luxembourg (+5,7%), et les plus élevés en Espagne (+26,9 %) et en Grèce (+26,8 % en mars 2013).

Inflation

Faible augmentation des prix en France en mai

En mai 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en hausse de 0,1 % après une baisse de 0,1 % en avril. Sur un an, il s'accroît de 0,8 % (après + 0,7 % en avril 2013). Le raffermissement des prix des services de transport et de communications constitue la principale contribution à la hausse de l'IPC du mois de mai. Par ailleurs, la baisse saisonnière des prix des services liés au logement et celle des produits pétroliers sont compensées par les hausses, en partie saisonnières, des prix des produits alimentaires frais et des autres services. Excepté pour l'habillement, la progression des prix des produits manufacturés est faible.

Légère augmentation de la hausse des prix en rythme annuel dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 1,6% en juin 2013, en hausse par rapport au mois de mai, où il était de 1,4%, selon une estimation publiée par Eurostat. L'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juin (+3,2 % stable comparé à mai), suivis de l'énergie (+1,6 % contre -0,2 % en mai), des services (+1,4 % contre +1,5 % en mai) et des biens industriels hors énergie (+0,7 % contre +0,8 % en mai).

Asie/Pacifique

L'économie japonaise se porte bien

L'économie japonaise a nettement accéléré au premier trimestre 2012 (+1,0 % après +0,3 %) et le regain de dynamisme se confirmerait sur le reste de l'année 2013. Les soutiens à l'activité seraient en effet puissants : les exportations bénéficieraient de la très forte dépréciation du yen depuis fin 2012, tandis que les nouvelles mesures de relance votées en février 2013 entreraient progressivement en vigueur. Porté par l'amélioration des anticipations d'activité, l'investissement des entreprises devrait accélérer à l'horizon de la prévision. Sur l'ensemble de l'année, l'activité au Japon ne progresserait toutefois que de 1,6 %, pénalisée par l'acquis de fin 2012.

Ralentissement de l'économie chinoise

L'activité a ralenti en Chine au premier trimestre 2013 (+1,6 % après +2,0 %). Bien que les prévisions d'activité pour la fin de l'année 2013 demeurent bien orientées, le tassement récent du climat des affaires dans le secteur manufacturier laisse à penser que le rythme de progression de l'économie chinoise devrait rester nettement inférieur à celui d'avant crise.

Actualité législative

Décret n° 2013-563 du 26 juin 2013 portant extension et adaptation de certaines dispositions du code de commerce en Nouvelle-Calédonie

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=E2F3D8DFEB642D8A24268152F82B6490.tpdjo04v_2?cidTexte=JORFTEXT000027625181&categorieLien=id

Le décret rend applicables en Nouvelle-Calédonie les dispositions relatives aux conjoints collaborateurs, les statuts types des sociétés à responsabilité limitée dont l'associé unique, qui est une personne physique, assume personnellement la gérance, diverses mesures destinées à favoriser le développement des petites entreprises et à simplifier le fonctionnement de certaines formes de société. Le décret permet également de rendre applicables dans cette collectivité les dispositions relatives aux pouvoirs d'enquête en matière de concurrence.

Ordonnance n° 2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027617519&dateTexte=&categorieLien=id>

Du fait de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, d'un règlement européen qui sera d'application directe en droit interne, et qui harmonisera la notion d'établissement de crédit au niveau communautaire, l'ordonnance crée un nouveau statut national de société de financement. Le régime législatif de ces sociétés s'inspire autant que possible de celui des établissements de crédit. L'ordonnance supprime au sein des établissements de crédit la catégorie de société financière ainsi que celle d'institution financière spécialisée et crée celle d'établissement de crédit spécialisé. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014, y compris dans les collectivités du Pacifique.

Publications

Le Directeur Général de l'IEOM a remis fin juin au Ministre de l'Economie et des Finances le deuxième rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM, couvrant la période d'octobre 2011 à octobre 2012. Ce rapport a été publié le 4 juillet 2013 en même temps que ceux de l'IEDOM et du CCSF. Les principaux enseignements en sont les suivants :

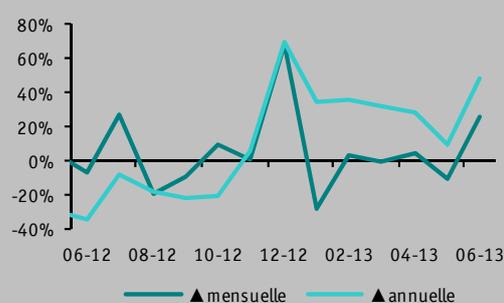
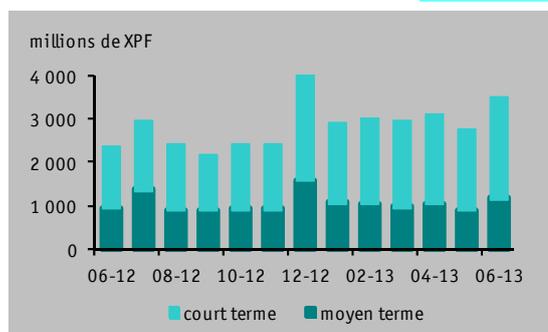
- en Nouvelle-Calédonie, une légère majorité des tarifs bancaires moyens ont été orientés à la baisse. En Polynésie française, ils ont été majoritairement orientés à la hausse ; à Wallis-et-Futuna, la quasi-totalité des tarifs moyens sont restés inchangés ;
- pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent plus élevés en moyenne dans les collectivités d'outre-mer (COM) du Pacifique qu'en métropole ; cette moyenne recouvre toutefois une situation légèrement contrastée entre la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie ;
- tout comme dans les DOM, les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des COM du Pacifique (neuf établissements sur dix en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole.
 - [Le rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEOM](#)
 - [Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF](#)
 - [Le communiqué de presse du Ministère de l'économie et des finances](#)

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Forte hausse du refinancement en juin

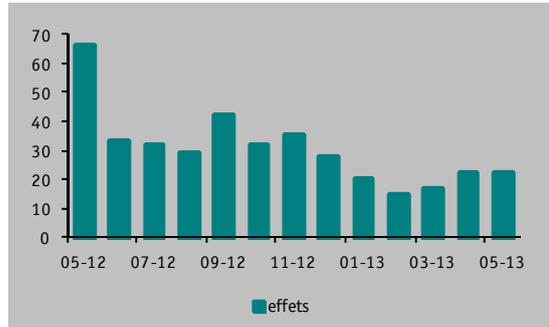
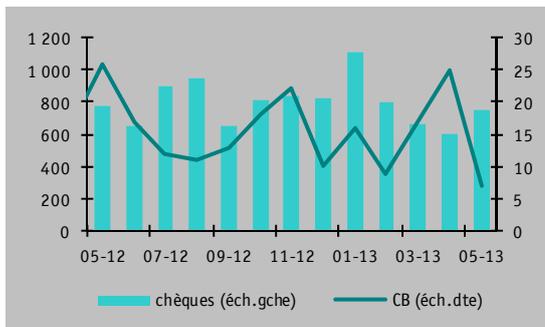
en millions de F CFP	juin-12	mai-13	juin-13	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	1 435	1 899	2 337	23,1%	62,9%
Utilisations à moyen terme	914	870	1 144	31,4%	25,2%
Refinancement total	2 349	2 770	3 481	25,7%	48,2%



Incidents de paiement

Hausse des incidents de paiement

en nombre	mai-12	avr-13	mai-13	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement :	656	652	783	20,1%	19,4%
- sur chèques	618	605	754	24,6%	22,0%
- sur effets	22	22	22	0,0%	0,0%
- retraits de cartes bancaires	16	25	7	-72,0%	-56,3%



Interdits bancaires

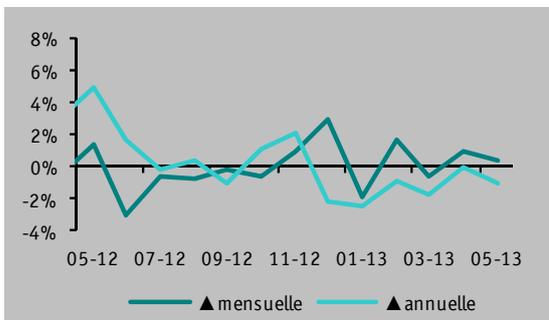
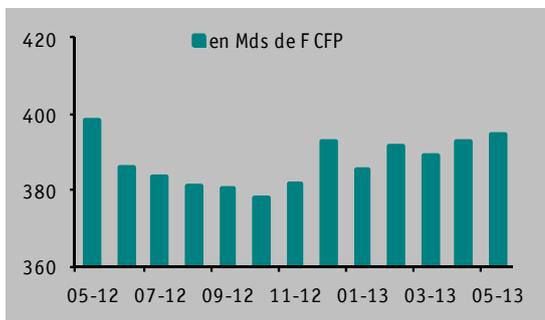
Légère hausse des interdictions bancaires en mai

en nombre	mai-12	avr-13	mai-13	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	3 605	3 407	3 430	0,7%	-4,9%
- dont personnes physiques	3 145	2 941	2 960	0,6%	-5,9%
- dont personnes morales	460	466	470	0,9%	2,2%

Masse monétaire

Forte progression des dépôts à terme sur le mois

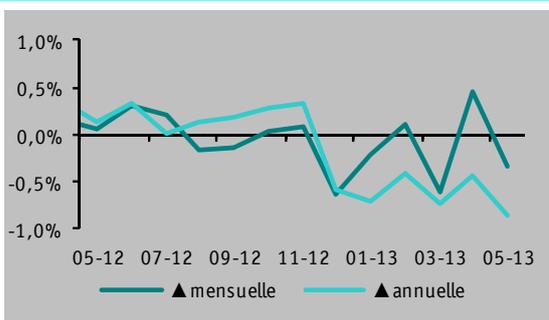
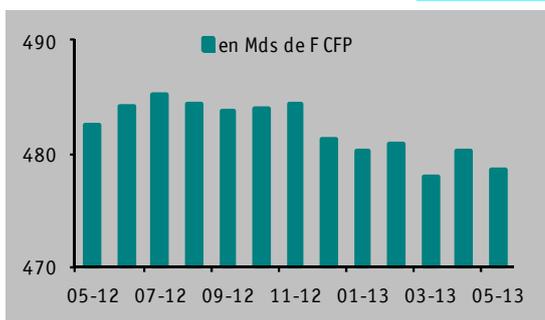
en millions de F CFP	mai-12	avr-13	mai-13	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	15 211	15 104	15 092	-0,1%	-0,8%
Dépôts à vue	154 725	155 625	152 249	-2,2%	-1,6%
Comptes sur livrets	99 339	99 636	98 613	-1,0%	-0,7%
Comptes d'épargne logement	346	407	408	0,3%	18,0%
Dépôts à terme	126 594	120 088	126 020	4,9%	-0,5%
Autres	2 143	2 064	2 020	-2,1%	-5,7%
Total M3	398 358	392 924	394 403	0,4%	-1,0%



Concours des banques locales à l'économie

Tassement de l'encours global des crédits en mai

en millions de F CFP	mai-12	avr-13	mai-13	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	125 579	126 189	122 142	-3,2%	-2,7%
Crédits d'équipement	65 810	65 871	65 606	-0,4%	-0,3%
Crédits à l'habitat	161 289	163 707	163 831	0,1%	1,6%
Autres crédits	70 749	67 817	65 894	-2,8%	-6,9%
Créances dout. brutes	59 167	56 569	61 033	7,9%	3,2%
Total CCB	482 593	480 152	478 504	-0,3%	-0,8%



3 – Brèves économiques locales

Finances publiques : réforme fiscale

Augmentation de la fiscalité

Le 13 juillet 2013, l'Assemblée de Polynésie française (APF) a adopté la loi du Pays portant modification du code des impôts. Le montant total des recettes nouvelles attendues est estimé à 9,6 milliards de F CFP.

Les particuliers sont concernés par la modification de l'assiette de la contribution territoriale sociale (CST), portée à 3,5 % pour les rémunérations comprises entre 250 et 350 000 F CFP, par la revalorisation du taux de la TVA sur les services de 10 à 13 % et de la taxation sur l'alcool et du tabac d'environ 10 %. Ces hausses devraient intervenir le 1^{er} octobre 2013, à l'exception de celles sur l'alcool et le tabac, applicables dès le 1^{er} août.

La fiscalité des entreprises s'inscrit également en progression. Parmi celles-ci, les taxes sur le produit net bancaire et les activités d'assurance passent de 3 à 4 % au 1^{er} janvier 2014. En outre, la taxe sur les grandes surfaces commerciales, délaissée en 2006, est réactivée : y seront assujetties les commerces d'une superficie supérieure au seuil déterminé (800 m² Tahiti et 600 m² dans les autres îles).

Nouveau collectif budgétaire entériné

Le nouveau collectif budgétaire modifie le budget général de la Polynésie française voté en décembre dernier. La mise en œuvre de la réforme fiscale et la réallocation de diverses lignes budgétaires permet au gouvernement de dégager une marge d'autofinancement de 2 milliards de F CFP. Ainsi, la baisse des subventions aux satellites du Pays (OPH, TNTV, etc.) permet d'économiser 500 millions de F CFP.

Le plan de redressement du gouvernement prévoit la création de deux fonds. Le premier, pour l'investissement et la garantie de la dette, doit être financé par l'apport de 4 milliards de dividendes de l'OPT en 2013 et, à partir de 2014, par l'affectation des nouvelles taxes sur les entreprises (cf. supra). Le second, pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté, sera abondé par une partie de la taxe sur les carburants et des reliquats de report du budget 2012.

Finances publiques : collectivités locales

Déblocage de fonds en réparation des dégâts causés par les fortes pluies survenues aux Marquises

A la suite des intempéries intervenues le 6 juin aux Marquises, le Conseil des ministres extraordinaire du 20 juin a libéré 215 millions de F CFP pour couvrir le coût des réparations des dégâts ainsi que pour les travaux en cours : 60 millions de F CFP seront destinés aux ouvrages routiers et 155 millions de F CFP aux travaux de défense contre les eaux.

Accord d'un crédit de 400 millions de F CFP de l'AFD à la commune de Papeete

Le jeudi 4 juillet, la commune de Papeete et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé une convention de crédit d'un montant 400 millions de F CFP. Ce prêt, à taux d'intérêt bonifié, se couple à des subventions du Pays dans le cadre du financement du budget d'investissement de la commune pour l'année 2013. Les projets envisagés sont notamment la rénovation du Marché Municipal, estimée à 46 millions de F CFP et subventionnée à hauteur de 19 millions par le Pays, et aussi d'importants aménagements urbains et des travaux de constructions d'équipements de proximité.

Tourisme

Arrivée d'un voilier de croisière prévue pour mai 2014

La compagnie Windstar Cruises a confirmé la venue pour mai 2014 du *Wind Spirit*, sister-ship du *Wind Song*, victime d'un incendie en rade de Papeete en décembre 2002. Le voilier devrait rester trois ans dans les eaux polynésiennes pour opérer des croisières vers les Iles Sous-le-Vent au départ de Papeete.

Rachat de l'hôtel White Sand Beach par un groupe hôtelier local

Fermé depuis plusieurs semaines à la suite d'une liquidation judiciaire, l'hôtel White Sand Beach, situé à Fakarava (Tuamotu), a été racheté par le groupe d'hôtellerie Wane pour 155 millions de F CFP. Sa réouverture n'interviendra qu'après étude du type de projet et de standing à y développer.

Rachat du Sofitel Maeva Beach par le Pays

Le Groupe Accor a accepté l'offre de rachat, par le Pays, du Sofitel Maeva Beach, fermé le 30 novembre 2012, en raison de lourdes pertes financières résultant de la baisse de la fréquentation hôtelière et de la hausse des coûts d'entretien. Ce rachat, d'un montant de 950 millions de F CFP, pourrait déboucher sur un projet d'aménagement touristique global de 80 milliards de F CFP sur une surface de 52 hectares, le Mahana Beach.

Ressources marines

Financement de la biodiversité marine

Dans le cadre du Contrat de projets, l'Etat et le Pays ont signé, le 14 juin, une convention pour le projet BioPolyVal, prévu sur deux ans. D'un montant de 21 millions de F CFP, financé à parité par les deux partenaires, il vise à étudier, structurer et préparer la filière de valorisation des ressources naturelles en Polynésie française, en commençant par identifier les espèces et la caractérisation de leur composition chimique.

Téléphonie mobile

Lancement de la commercialisation des offres de Vodafone

Le 18 juin 2013, Vodafone a inauguré l'ouverture de sa première boutique à Papeete. Après plusieurs années de monopole, la concurrence s'installe sur le marché de la téléphonie mobile. Vodafone Polynésie espère conquérir 80 000 clients grâce aux tarifs proposés.

4 – Brèves économiques régionales

Australie : marché du travail

Stabilisation de l'emploi en mai

Sur le mois, l'emploi augmente de 1 100 personnes (cvs) ; la contraction des emplois à plein temps (-5 300 après +29 800 en avril) est plus que compensée par les emplois à temps partiel (+6 400, après +15 300). Le taux de chômage retombe à 5,5 % (5,6 % en avril 2013).

La croissance du nombre annuel d'emplois atteint 124 500, soit une moyenne de 10 400 par mois. Cependant, la tendance s'accélère depuis le début de 2013 et la création moyenne par mois est de 19 900.

Australie : demande intérieure

Stagnation des ventes de détail en mai

Les ventes de détail ont enregistré +0,1 % (cvs) en mai. Elles ont été révisées à la baisse en mars (-0,6 %) et en avril (-0,1 %), alors qu'elles montraient une croissance solide les deux premiers mois de l'année (+1,2 % en janvier et +1,3 % en février).

Sur le mois de mai, les plus fortes contributions à la hausse proviennent des « produits divers » (+0,8 %) et de l'alimentaire (+0,2 %). A contrario, ceux qui ont le plus pesé à la baisse sont les cafés et restaurants (-0,6 %) et les articles ménagers (-0,3 %).

Nouvelle-Zélande : croissance économique

Progression de 0,3 % du PIB au premier trimestre 2013

Après +1,5 % au dernier trimestre 2012, le PIB de la Nouvelle-Zélande s'accroît de seulement 0,3 %, en deçà des prévisions des analystes. Les plus fortes hausses sont à mettre au crédit des secteurs de la construction (+5,5 %) et des services aux entreprises (+3,9 %). A l'inverse, le secteur primaire se replie de 4,7 %.

En rythme annuel, le PIB enregistre +2,4 % sur le trimestre (+3,2 % au quatrième trimestre 2012), soutenu par la construction (+17,1 %).

Nouvelle-Zélande : commerce extérieur

Baisse concomitante des exportations et des importations en mai

En mai 2013, les exportations diminuent de 7,8 % en glissement annuel, emmenées par la baisse des ventes de pétrole brut (-48 %). Les principaux clients de la Nouvelle-Zélande ont réduit leurs achats sur la période : Australie et Corée du Sud (-16 %), Etats-Unis (-22 %), Japon (-25 %). Les importations s'inscrivent en retrait de 3,9 %, surtout les biens intermédiaires (-4,1 %).

Le surplus des échanges s'établit à NZ\$ 71 millions, en baisse par rapport à l'année précédente (NZ\$ 255 millions en mai 2012).

Les indicateurs de référence

	date	m-12	m-1	m	▲/mois	▲/an	
Indicateurs macroéconomiques							
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)	mai-13	105,9	108,1	107,9	-0,2%	1,9%	
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)	avr-13	116,2	114,2	113,4	-0,7%	-2,4%	
Commerce extérieur							
	<i>Exportations (en M F CFP)</i>	mai-13	888	1 004	978	-2,6%	10,2%
	<i>Importations (en M F CFP)</i>	mai-13	13 738	14 888	14 886	0,0%	8,4%
<i>(source : ISPF)</i>							
Entreprises							
Importations de biens d'équipement (M F CFP)	mai-13	1 542	2 334	1 866	-20,0%	21,0%	
Importations de véhicules utilitaires (M F CFP)	mai-13	95	110	96	-12,8%	1,3%	
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	mai-13	99	97	91	-6,2%	-8,1%	
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)	mai-13	460	466	470	0,9%	2,2%	
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>							
Ménages							
Importations de biens de consommation courante (M CFP)	mai-13	2 031	2 224	2 026	-8,9%	-0,2%	
Importations de produits alimentaires (M CFP)	mai-13	3 123	3 302	3 185	-3,5%	2,0%	
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)	mai-13	236	227	189	-16,7%	-19,9%	
Personnes physiques en interdiction bancaire	mai-13	3 145	2 941	2 960	0,6%	-5,9%	
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>							
Secteurs							
Agriculture							
Exportations de perles brutes (en M F CFP)	mai-13	405	403	499	23,8%	23,2%	
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)	mai-13	118	103	116	12,2%	-2,1%	
BTP							
Importations de ciment (en M F CFP)	mai-13	107	46	164	NS	53,0%	
Importations de bois transformé (en M F CFP)	mai-13	110	151	148	-1,7%	34,7%	
Industrie							
Exportations de mono en vrac et conditionné (en M F CFP)	mai-13	16	5	16	NS	1,7%	
Exportations d'huile de coprah (en M F CFP)	mai-13	105	20	63	NS	-39,9%	
Exportations de noni en purée et en jus (en M F CFP)	mai-13	67	68	85	23,9%	26,5%	
Tourisme							
Nombre de touristes	mai-13	13 879	12 011	13 534	12,7%	-2,5%	
Taux d'occupation hôtelière (CPH)	juin-13	60,9%	67,0%	65,7%	-1,3 pts	4,8 pts	
<i>(sources : ISPF, CPH)</i>							
Indicateurs financiers							
(Encours banques locales en M FCFP)							
Dépôts							
Ménages							
	<i>Dépôts à vue</i>	mai-13	56 765	57 369	56 377	-1,7%	-0,7%
	<i>Comptes sur livret</i>	mai-13	93 361	93 975	92 910	-1,1%	-0,5%
	<i>Dépôts à terme</i>	mai-13	61 392	66 555	69 521	4,5%	13,2%
Entreprises							
	<i>Dépôts à vue</i>	mai-13	78 183	81 038	80 498	-0,7%	3,0%
	<i>Dépôts à terme</i>	mai-13	38 336	42 679	44 874	5,1%	17,1%
Encours bancaires							
Ménages							
	<i>Crédits de trésorerie</i>	mai-13	76 779	76 738	76 410	-0,4%	-0,5%
	<i>Crédits à l'habitat</i>	mai-13	140 280	143 424	143 540	0,1%	2,3%
Entreprises							
	<i>Crédits de trésorerie</i>	mai-13	46 778	40 704	39 873	-2,0%	-14,8%
	<i>Crédits d'équipement</i>	mai-13	56 374	56 804	56 428	-0,7%	0,1%
<i>(source : IEOM)</i>							

5 - Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE		
	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,50%	02/05/2013
taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	11/06/2013	0,15%	3,25%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	30/06/2013	31/05/2013	Var. M-1
EONIA	0,2080%	0,1140%	+ 0,094 pt
EURIBOR 1 mois	0,1230%	0,1130%	+ 0,010 pt
EURIBOR 3 mois	0,2180%	0,2000%	+ 0,018 pt
EURIBOR 6 mois	0,3350%	0,2980%	+ 0,037 pt
EURIBOR 12 mois	0,5270%	0,4780%	+ 0,049 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	30/06/2013	31/05/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0947%	0,0784%	+ 0,016 pt
EURIBOR 1 mois	0,1200%	0,1120%	+ 0,008 pt
EURIBOR 3 mois	0,2100%	0,2010%	+ 0,009 pt
EURIBOR 6 mois	0,3200%	0,3020%	+ 0,018 pt
EURIBOR 12 mois	0,5060%	0,4850%	+ 0,021 pt
TMO	2,4600%	2,0600%	+ 0,400 pt
TME	2,2600%	1,8600%	+ 0,400 pt
TRBOSP	2,6100%	2,2200%	+ 0,390 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2009

taux d'intérêt légal

	taux	JORF
année 2013	0,04%	01/03/2013
année 2012	0,71%	08/02/2012

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013	30/06/2013	31/05/2013	30/04/2013
taux JJ	0,175%	0,110%	0,220%	0,093%	0,101%	0,106%	0,495%	0,470%	0,442%
3 mois	0,320%	0,360%	0,400%	0,156%	0,154%	0,156%	0,560%	0,590%	0,570%
10 ans emprunts phares	2,540%	2,180%	1,660%	0,850%	0,870%	0,600%	2,450%	2,010%	1,650%

TAUX DE LUSURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
Prêts-relais	5,44%	Découverts en compte (1)	13,36%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 357 995 XPF	20,09%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	15,77%	Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 715 990 XPF	11,05%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	91,2322	1 NZD/XPF	71,0646	1 HKD/XPF	11,7595	1 GBP/XPF	139,2111	
100 JPY/XPF	92,2264	1 AUD/XPF	84,2084	1 SGD/XPF	72,1256	100 VUV/XPF	92,7995	1 FJD/XPF	48,8804